REA	 Affectation à titre définitif suite à une mesure de carte scolaire à compter du 1^{er} septembre 2021
TPD	 Affectation à titre définitif à compter du 1^{er} septembre 2021
AFA	 Affectation à titre provisoire pour l'année scolaire 2021- 2022. L'enseignant conserve son poste détenu à titre définitif
PRO	• Affectation à titre provisoire pour l'année 2021-2022
Attention : L'enseignant qui détient un poste à TPD perd définitivement ce poste s'il obtient un poste à titre PRO <u>lors de la phase informatisée</u> du mouvement.	

ECEL

• Poste d'enseignant de classe élémentaire

ECMA

• Poste d'enseignant de classe maternelle / préélémentaire

CP12

CP DEDOUB-SANS SPEC

CE12

CF1 DFDOUB-SANS SPEC

GS12

GS DEDOUB-SANS SPEC

- Enseignant CP dédoublé, 12 élèves par classe ou en coenseignement en éducation prioritaire
- Enseignant CE1 dédoublé, 12 élèves par classe ou en coenseignement en éducation prioritaire
- Enseignant GS dédoublé, 12 élèves par classe ou en coenseignement en éducation prioritaire

DCOM

 Décharge de direction (poste d'enseignant de classe élémentaire ou maternelle)

DMFE

DMFM

• Décharge de maître formateur élémentaire

Décharge de maître formateur maternelle

CHAM

CHAV

- Enseignant Classe à horaires aménagés musicale
- Enseignant Classe à horaires aménagés vocale

DIR.EC.ELE 1 classe

• Chargé d'école élémentaire ou maternelle ne requérant pas la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

T.R.S	• Titulaire de secteur
DIR.APP.EL	• Directeur d'école élémentaire d'application
DIR.EC.MAT	•Directeur d'école maternelle
DIR.EC.ELE	•Directeur d'école élémentaire
UPEA IEEL	•Enseignant en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPEAA)
TR ZIL TIT.R.ZIL	•Titulaire remplaçant en zone d'intervention localisée
TR BM Congé TIT.R.BRIG	•Titulaire remplaçant en zone de remplacement départementale
TR BM FC REMP.ST.FC	•Titulaire remplaçant brigade formation continue
Animation INFO ANIM.INF AINF TEC RES ED	•Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN)

CLIS.1.MEN CHME ULEC	•Coordonnateur ULIS en école
UPI -ULCG (collège) UPI - ULL (Lycée)	•Coordonnateur ULIS (collège ou lycée)
E1D SEGPA ISES	•Enseignant spécialisé en SEGPA
ENS.CL.SPE ECSP	• Enseignant spécialisé en unité d'enseignement
REG ADP RGA Option E	•Enseignant RASE dominante pédagogique
MA.G.RES MGR Option G	• Enseignant RASE dominante relationnelle
ENS RH1D RH1D	•Enseignant référent (budget 2 nd degré)
REFERENT REF	• Enseignant référent (budget 1 ^{er} degré)